

VII—PUBLICATIONS

La Maison du Fleuve Rhône annonce la sortie d'un ouvrage collectif « CAP sur le Rhône » fabuleuses histoires de navigation - disponible en librairie aux éditions ACTES-SUD--contact Aude GROS de BELEC (04 20 49 56 60)

L'association « Derives du Rhône » propose un guide pour les cyclotouristes le long du Rhône du glacier à la méditerranée
Contact Françoise GODINAT Genève (+41 22 731 4717)

La revue Fluvial vient de sortir son 200° numéro ; créée par Michel Paul SIMON en 1982, la revue a été reprise par Philippe DEVISME et Patrick JOIN-LAMBERT en 1998 et est aujourd'hui une référence pour tous les plaisanciers et les marins.

Lyon les bateaux de Saint-Georges une histoire sauvée des eaux un très beau livre sur la découverte des embarcations romaines mise à jour à propos des excavations du parking Saint-Georges.
Grégoire AYALA— éditions lyonnaises d'art et d'histoire
25 €

Deux sites web à consulter :

<http://bordabord.org>
<http://projectlabel.org>

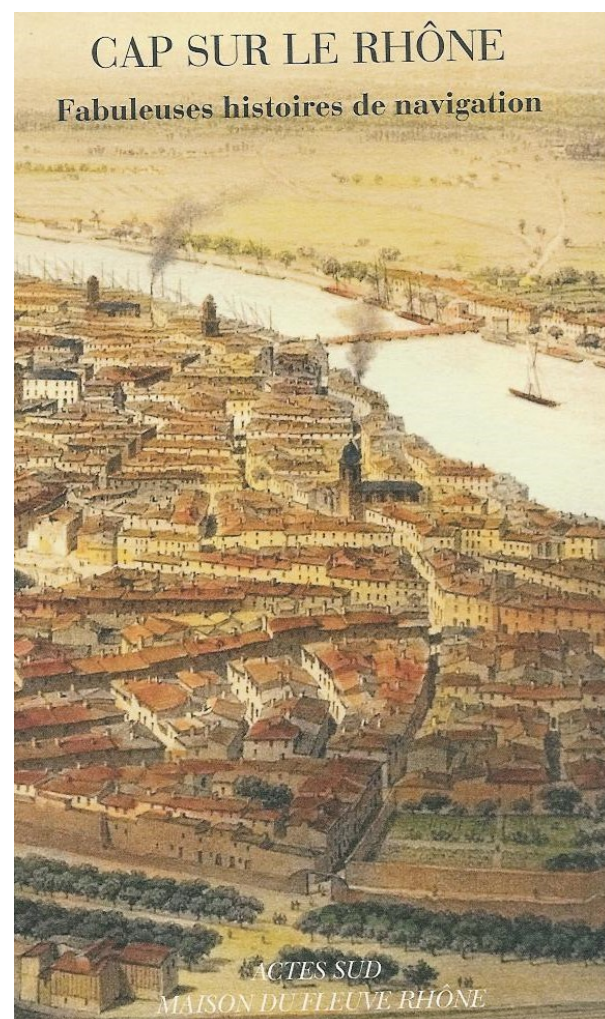
Création de l'ISNI Chalon-sur-Saône (Institut Supérieur de la Navigation Intérieure) : ouverture en septembre 2010
Formation BAC + 2 « technicien supérieur du transport international et de la logistique portuaire, transport fluvial »
Pour tous renseignements :

ISNI Chalon
2, rue Thomas Dumorey
71100 Chalon-sur-Saône
Tél 03 85 48 54 08 ou 06 08 22 45 13
E-mail : cnamrolland@cnambourgogne.fr

OFFRE D'EMPLOI

CFT Compagnie Fluviale de Transport-recherche des conducteurs de bateaux de 20 à 180m.
Envoyer CV ou pour tous renseignements 04 72 76 03 52
Angélique CAMU 06 12 45 20 60

Les ouvrages sur la Saône de Louis BONNAMOUR cités dans le n°70 sont disponibles chez l'auteur 4, rue Desvignes 71150 FONTAINES Tél. 03 85 91 44 33.



II

Contactez Jean-Paul DUMONTIER

PROMOFLUVIA
Tél/Fax 04.78.37.83.03
41, quai Rambaud
69002 LYON

Bulletin réservé aux adhérents
Imprimé par nos soins

Internautas :

E-mail : PROMOFLUVIA@wanadoo.fr

Site : <http://www.promofluvia.fr>



N°71
MAI 2010



« Madame la Marquise » (air connu)

Les élections régionales ont fait apparaître une poussée des partis écologistes ; on pourrait donc logiquement s'attendre à un plus fort attrait pour le transport fluvial, surtout si l'on se rappelle les engagements pris par ailleurs par le Chef de l'Etat et son gouvernement en début de mandat.

C'est donc très logiquement :

1) Que le tunnelier qui va creuser le métro vers l'ouest lyonnais sera chargé sur une noria de poids



lourds pour venir d'Allemagne (cf. Le Progrès du 6 avril 2010).

Un flot d'idées pour la voie d'eau

Il est vrai qu'en raison de la politique menée par d'autres écologistes il y a quelques années, il lui faudrait, pour venir par transport fluvial, passer par la mer du Nord et le détroit de Gibraltar ; mais peut-être n'a-t-on même pas étudié cette solution, pas forcément moins efficace ;

2) Que la mise en œuvre de la taxe sur les camions en transit qui n'empruntent pas le réseau autoroutier est reportée aux calendes grecques (c'est-à-dire après les présidentielles) ;

3) Que l'aménagement des berges de la Saône (un vrai beau projet !) commence à s'étudier comme pour le Rhône, c'est-à-dire en ne tenant pas assez compte des besoins des usagers du fleuve mais seulement de ceux des usagers des rives !

Il faut donc poursuivre inlassablement nos efforts pour essayer toujours de convaincre nos élus d'aller plus loin que leurs seules promesses.

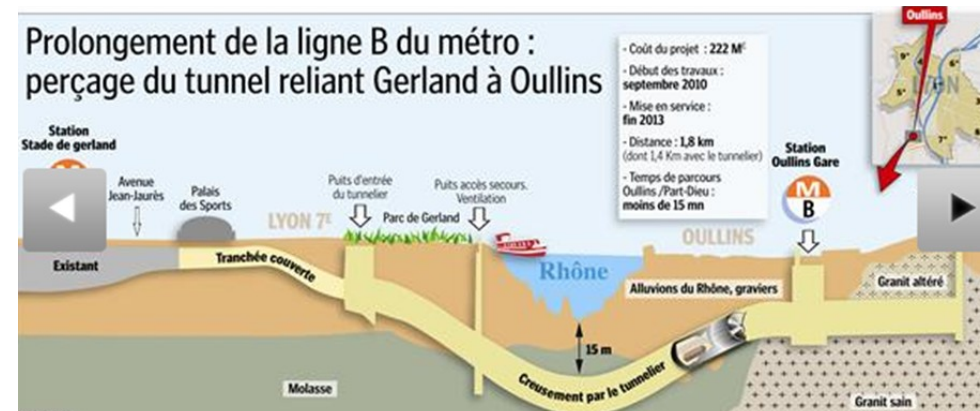


L'Assemblée Générale du 6 mai a été l'occasion de faire le point de toutes nos actions ; nous y avons dévoilé notamment notre nouveau site de la réglementation, unique en



France, qui permet désormais à chacun de se retrouver aisément dans le dédale de la réglementation fluviale de plaisance ; ce projet montre qu'avec la détermination sans faille de ses concepteurs (qu'ils soient ici remerciés !), on a pu arriver à des résultats dépassant les espoirs initiaux et rendant service à l'ensemble du monde de la voie navigable.

Le Comité de Direction



I - PROMOFLUVIA-INFO

Dates de réunion pour 2010
Les jeudis à 9 h 30 au siège de l'association

Comité de Direction

12 mai, 10 juin et 1er juillet.

Comité de suivi

29 avril, 29 avril, 27 mai, 24 juin.

RAPPEL

La permanence aura donc lieu au siège de l'association tous les jeudis de 9 h à 11 h.

II - FORMATION

Avec le printemps, une forte demande de stages.
Après le succès des formations de Mars les sessions suivantes ont eu lieu les :

27- 28 avril à Lyon (15 stagiaires)
10 -11 mai à Evian (12 stagiaires)
17 - 18 mai à Lyon (9 stagiaires)

Par ailleurs, depuis la relance du trafic fluvial, on assiste à une demande de formation à tous les niveaux (CAP, BAC Pro, BTS, etc...) et même de la nécessité de « Bateaux Ecole » !...

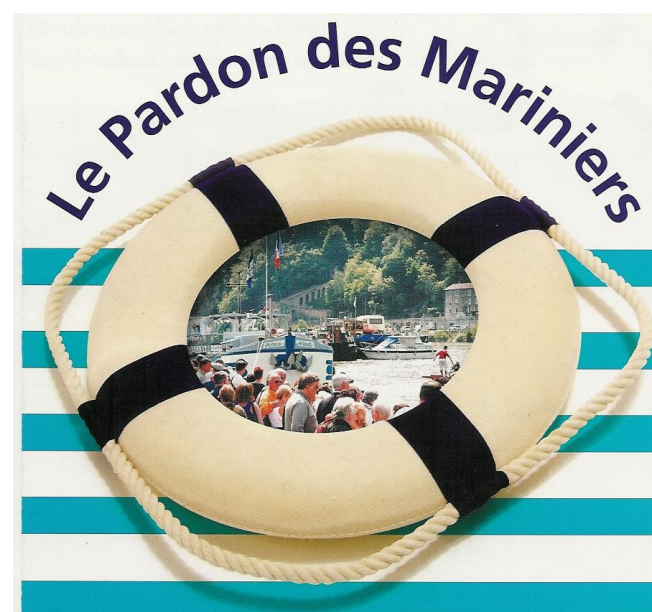
III - MANIFESTATIONS

31 mars à 18 h 30 en mairie de Portes-lès-Valence animée par Promofluvia, dans le cadre de la semaine du développement durable, la municipalité de Portes-lès-Valence et ses partenaires ont réalisé une soirée débat sur :

«Le transport fluvial, une alternative durable au tout routier dans la lutte contre le changement climatique »,

en présence de la Compagnie Nationale du Rhône, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme, de M. KLEIN enseignant chercheur au Laboratoire d'Economie des Transports de Lyon (LET) et de la société Logirhône spécialisée dans le transport fluvial.

29 et 30 mai à Lyon Le Pardon des Mariniers



1er et 2 juillet Voyage d'étude de Promofluvia et ADR sur les travaux du canal du Rhône à Sète et le port de Sète avec le concours de VNF.

VI - STATISTIQUES

Lors du n° 70 des remarques nous ont été faites sur l'interprétation des chiffres (formules à revoir). Pour ce n° nous vous retransmettons les statistiques de VNF telles quelles, en attente d'une nouvelle présentation.

INDICATEURS DE SUIVI MENSUEL DES TRAFICS RHONE SAONE
Janvier-Mars 2010

TRAFIC TOTAL

Évolution janvier mars2010 (par rapport à 2009)	Évolution glissante Avril 09 à Mars 10 (par rapport à Avril 08 à Mars 09)
en TK : +20% soit 0.43 Milliard de TK	en TK : +15% soit 1.54 Milliard de TK
en Tonnes : +11% soit 1.72 Million de Tonnes	en Tonnes : +5% soit 6.6 Millions de Tonnes

TRAFIC CONTENEURS en EVP

Évolution janvier mars2010 (par rapport à 2009)	Évolution glissante Avril 09 à Mars 10 (par rapport à Avril 08 à Mars 09)
-2% Soit 13 400 EVP	+37% Soit 58 000 EVP
Dont : 9 920 Pleins 3 480 Vides	Dont : 43 500 Pleins 14 500 Vides

TRAFIC PAR MARCHANDISES

En milliers de Tonnes Kilométrique

	2009	2010	Évolution %
produits agricoles	82 494	119 255	+46%
denrées alimentaires	12 053	13 593	+13%
combustibles	36 820	29 161	-21%
produits pétroliers	38 627	56 386	+48%
minerais	11 342	12 244	+8%
produits métallurgiques	5 358	10 716	+100%
minéraux bruts	75 467	76 768	+2%
engrais	12 449	16 712	+34%
produits chimiques	34 941	41 493	+18%
marchandises diverses	43 923	48 921	+11%
total	363 476	426 248	+20%

En milliers de Tonnes

	2009	2010	Évolution %
produits agricoles	224	346	+54%
denrées alimentaires	23	29	+26%
combustibles	96	82	-16%
produits pétroliers	177	203	+16%
minerais	44	39	-11%
produits métallurgiques	14	32	+128%
minéraux bruts	703	667	-6%
engrais	32	49	+53%
produits chimiques	111	128	+16%
marchandises diverses	131	148	+13%
total	1 666	1 722	+11%

V - A PROPOS DE...

Ce bâtiment est délaissé un temps au profit de bureaux au port Edouard Herriot et rétrocédé à l'Etat.

Le second bâtiment, propriété de l'Etat au jourd'hui, appartenait également à la société HPLM, et avait une affectation de chais. Il s'agissait d'un ouvrage technique constitué en totalité de cuves en béton auxquelles on accédait par le toit. Le vin (vins d'Algérie, de Bourgogne et Beaujolais) était déchargé de bateaux pinardiers et chargé sur des camions pinardiers et par voie ferrée (le raccordement ferroviaire est encore visible sur le site).

181. LYON - Quai d'Occident et Quai d'Embarquement de la Cie H.-P.-L.M. - M.P.

Un peu d'histoire de la vie fluviale à Lyon

Bâtiment « LA VOILE » quai du Maréchal Joffre à Lyon 69002 siège de « HPLM »

La compagnie lyonnaise de navigation et de remorquage (1) a fait construire le bâtiment de la Voile vers 1912. Cette compagnie, très influente sur le bassin, a absorbé différentes petites sociétés de navigation, puis a ensuite fusionné avec la Cie de navigation du Havre à Paris et à Lyon pour former la Cie HPLM. La société HPLM disposait pour ses installations de tout le port de l'Occident (amont du pont Kitchner) et du port de Perrache (aval du pont Kitchner, tout le long du quai Rambaud). Celle-ci installe son siège social dans le bâtiment « La Voile », la direction générale restant, elle, à Paris au 28 Bd de la Bastille.

Le bâtiment « La Voile » étant affecté à de l'entreposage et à un atelier de réparation navale au rez-de-chaussée et abritait également le Comptoir le Rhône à l'étage. En 1973, la Cie HPLM est à son tour absorbée par la société SANARA (Société Alsacienne de Navigation Rhénane).

La bourse d'affrètement (2), gérée par l'ONN vient s'installer au début des années 1980 dans les chais du quai Joffre. Pour cela, des travaux sont effectués en 1980-1981 pour transformer les chais en bureau. Dans les années 1960, elle était située rue du port du Temple puis fut transférée 2 bis rue de la Quarantaine (bâtiment perpendiculaire à la rue, le sigle ONN (3) est encore visible). La bourse d'affrètement fonctionnera jusqu'au 31 décembre 1999, date qui marque la fin de la bourse en application par la France du traité de Rome sur la libéralisation des transports (1956). Actuellement, le représentant local de la Chambre Nationale de la batellerie artisanale (4) est hébergé dans ces locaux.

(1) Sources : Monsieur Moitrioux, retraité de la Compagnie HPLM

(2) Sources : Madame Annick LAFORET (Vnf)

(3) Office national de navigation

(4) CNBA

* extrait d'un rapport établi par Nadine Halitim-Dubois du service régional de l'inventaire (mars 2010)

IV - BREVES

VNF

La Commission des Armements se transforme, en deux commissions parallèles et simultanées : la commission locale des usagers du bassin et la commission des armements. Les désignations des membres sont en cours.

NAVIREGL'EAU - Un site au service des plaisanciers depuis le 8 mai 2010

A la veille de la station estivale, l'association Promofluvia met en ligne « un site qui comble un vide » et qui devrait



répondre aux nombreuses questions que se posent les plaisanciers. une bonne nouvelle pour les navigateurs de plaisance !

Ce site structuré autour d'une vingtaine de chapitres rassemble en un seul « lieu » les réglementations émanant des différents opérateurs (Etat via les Ministères, Voies Navigables de France...). En quelques clics les documents officiels sont accessibles, y compris téléchargeables. Au-delà de la compilation des textes existants autour de thèmes identifiés : ports, assurances, zones de navigation, déchets..., Promofluvia a réalisé en parallèle des synthèses, un travail de vulgarisation utile pour l'ensemble des plaisanciers. Plusieurs entrées sur le site sont prévues y compris un renvoi vers des liens. En complément de la Réglementation Générale de Police valable pour l'ensemble de la France, figurent aussi les Règlements Particuliers de Police localisés sur une carte interactive. Les prescriptions concernant le matériel de sécurité nécessaire, en cours de refonte actuellement, seront actualisées.

Pour s'y retrouver, un indispensable glossaire des termes juridiques et une Foire Aux Questions (FAQ) enrichissent le contenu de ce site qui apporte une réponse claire et synthétique à tous les plaisanciers.

Contact : www.promofluvia.fr
Renseignements : Jacques Edouard MOUNIER

RHÔNE

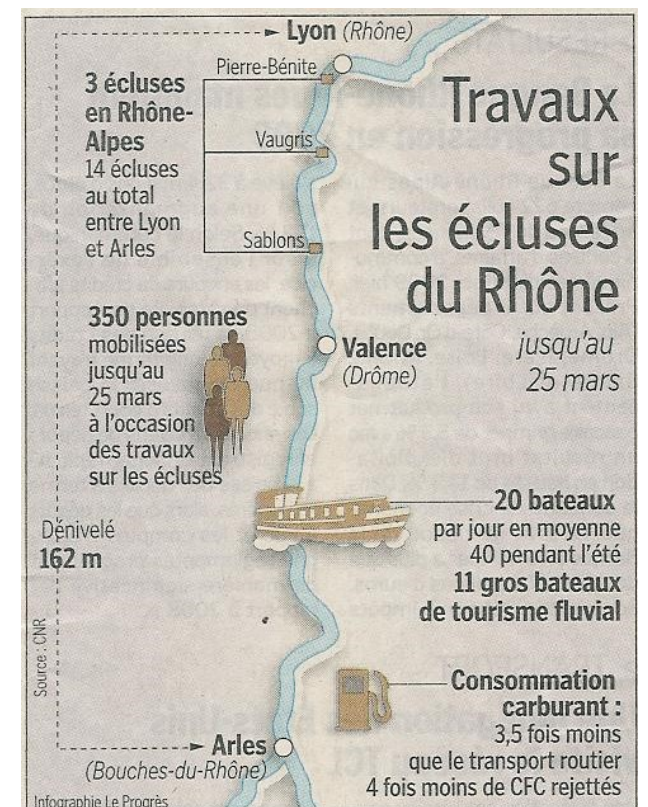
Après enquête publique la modernisation du canal du Rhône à Sète entre Saint Gilles et Frontignan se poursuit afin de permettre le passage de bateaux de 2 500 tonnes et d'en faciliter la navigation. Après le surélévement du port de Franqueveaux, divers chantiers ont débuté, comme l'aménagement de la zone de croisement des Aresquiers., à suivre...

LE PORT de VALENCE

Le port de plaisance de l'Épervière vient d'être certifié ISO 14001. Premier port fluvial en France en terme de capacité d'accueil, il devient exemplaire en matière d'équipement et de gestion environnementale.

CNR

Courant mars les écluses du Rhône ont été rénovées afin d'assurer la sécurité de la navigation toute l'année et, également, leurs ouvertures 24h/24.



Sur le haut Rhône aussi, la CNR réalise deux écluses au niveau de Belley pour permettre la navigation de plaisance en amont de Lyon.

L'AXE FOS-LYON

Au GPMM ça bouge : une liaison fluviale est programmée pour 40 M € permettant une connexion directe entre la darse 2 dite « des containers » au canal du Rhône à Fos appelé Barcarin.

LES NAVETTES - Plusieurs projets à l'ordre du jour :

A Vienne

La Communauté d'Agglomération du Pays Viennois (CAPV) profite de la fermeture de la passerelle pour travaux pour mettre en place un service de substitution entre les deux rives. Une navette qui permettrait de traverser en 5 minutes, est-ce possible ?

A Lyon

Une expérimentation, peut-être avant la fin de l'année. Le bureau d'études EFFIA travaille sur la faisabilité Vaise-Confluence et un appel d'offres auprès de plusieurs sociétés est envisagé à l'été 2010

A Marseille

Un nouveau « ferry-boat » électro-solaire a été inauguré à Marseille par le sénateur-maire de Marseille Jean-Claude GAUDIN (UMP), devant une foule de Marseillais et de touristes ravis de voir ainsi assurée la légendaire traversée du Vieux-Port.



Ce grand catamaran est « le digne successeur de César » qui a pris sa retraite en 2008 après 55 ans de bons et loyaux services. Il pourra transporter 45 passagers et effectuer une traversée toutes les trois minutes pendant 12 heures. Et en plus c'est gratuit !

LE GRAND PROJET DES RIVES DE SAÔNE

Il a été lancé par Gérard COLLOMB, il fera l'objet de plusieurs projets le long des différentes sections de Rochetaille au Confluent avec des réalisations dès 2013.

Cette grande promenade pour les piétons et pour les deux roues sera ponctuée d'espaces publics et de réalisations patrimoniales rappelant l'histoire fluviale de Lyon au début du siècle ainsi que de quelques œuvres sculpturales

DES NOUVEAUTES DANS LE DOMAINE DES BATEAUX

Entre futurisme et écologie, voici Physalia, le nouveau projet de l'architecte belge Vincent CALLEBAUT. Cette péniche, qui n'existe encore que sur le papier, concentre des

technologies destinées à en faire un bateau propre et même dépollueur. Autosuffisante, elle produit son énergie à partir du Soleil grâce aux cellules photovoltaïques qui la recouvrent et du courant fluvial grâce aux hydroliennes situées sous sa coque.



Physalia ambitionne en outre de nettoyer, très superficiellement, les fleuves traversés : sa coque est recouverte d'une couche de dioxyde de titane, qui réduit les résidus chimiques et carbonés présents dans l'eau par réaction avec les rayons ultraviolets de la lumière. Un réseau hydraulique intégré à la double coque filtre l'eau fluviale et alimente notamment la toiture végétalisée. Le navire abrite un laboratoire dédié à l'analyse des écosystèmes aquatiques traversés. S.R.

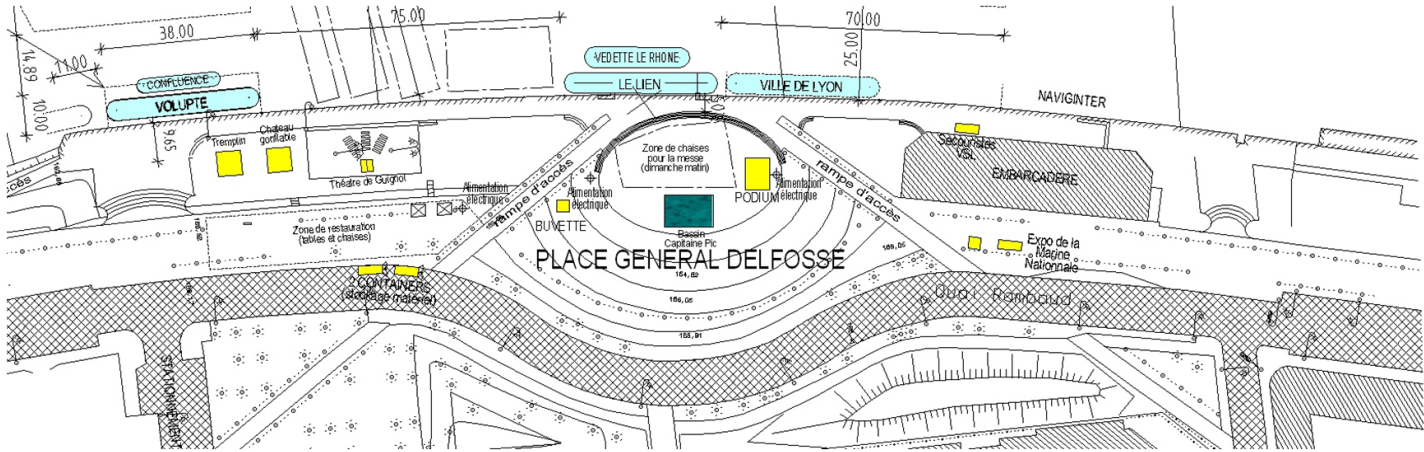
BATEAU ECOTROLL 39 (12m)

Présentation à Lyon le 16 avril du bateau ECOTROLL 39 du chantier META à Tarare, bateau à propulsion hybride qui se propose de partir pour le Groënland.



Conçu par l'architecte Jean-Pierre BROUNS à la fois pour la mer et pour la rivière, ce prototype est une vitrine des nouvelles technologies : (panneaux solaires, éoliennes, voile, cerf-volant, leds, 100% recyclable)

LES LOCAUX



C'est décidé Promofluvia va déménager en 2010 du 41 quai Rambaud au 13 bis, quai Rambaud.



Dès la signature de la convention avec VNF et après quelques travaux de réhabilitation, le bâtiment blanc et bleu au bord de la Saône va regrouper Navigu'inter, l'Embarcadère, l'ADR, bref tout un ensemble qui va constituer, en quelque sorte, « La Maison de la Saône ».

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION « TRANSPORT »

Mise en place en janvier 2010 (animateur M. SEIVE). Cette commission se propose de :

- Développer des thèmes simples et aisément atteignables par le plus grand nombre.
- Tenir compte des organismes existants, voire les encourager dans une action commerciale, tant au niveau des groupes que des individualités.
- Contacter des intervenants spécifiques sur des points particuliers (peu importe les acteurs du transport).
- Enrichir l'image du transport fluvial fret, en ayant un rôle :
 - d'information (faire connaître et partager la voie d'eau
 - de conseil (apporter une réponse aux craintes)
 - de coordination de tous les modes de transport en se tenant au fait de l'actualité
 - de mise en relation des différents acteurs (CCI, Chambres syndicales professionnelles, etc...)

La commission envisage de travailler, avec l'aval du Directeur de VNF sur l'organisation d'un table ronde réunissant tous les acteurs potentiels. En effet: Promofluvia bénéficie de la neutralité et des compétences pour aborder ce sujet sensible et complexe. Il s'agit de cibler un auditoire public et privé afin d'exposer les atouts de ce mode de transport, et ainsi dégager des lignes d'actions fédératrices.

ASSOCIATION MÉMOIRE DU LEMAN « Barque LA SAVOIE »

Cette année l'association « Mémoire du Léman- Barque la Savoie fête les 10 ans de la mise à l'eau de sa barque !

Une grande fête commémorera cet événement samedi 29 et dimanche 30 mai 2010 à Evian les Bains.



Pour la première fois en France, les 6 barques du lac Léman seront réunies.